



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sociétés publiques locales

Question écrite n° 52557

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le recours à des prestataires publics pour des tâches qui pourraient être confiées à des prestataires privés. L'expansion normative, et le désengagement de l'État pour aider les petites communes, ont suscité la création, pas les grosses collectivités publiques, de nouvelles structures publiques, qui réalisent des prestations pouvant également être fournies par des structures privées, à moindre coût. Elle souhaiterait connaître sa position quant à ces pratiques nouvelles, qui viennent fragiliser les entreprises privées, et qui engendrent un déséquilibre économique. Elle souhaiterait également connaître les raisons qui justifient la création de ces sociétés publiques, lorsque l'offre privée est suffisante.

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52557

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2770

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)